

Une vingtaine d'organisations tunisiennes et internationales réitèrent leur opposition au projet de loi de « réconciliation économique »

15 juillet 2016, Tunis – Lors d'une conférence de presse tenue ce jour, plusieurs ONG tunisiennes et internationales, dont ASF, appellent les parlementaires tunisiens à prendre leurs responsabilités à l'égard des citoyens et à respecter la Constitution en rejetant l'adoption du projet de loi dit de « réconciliation économique ».

C'est à l'initiative de la Présidence de la République qu'en juillet 2015, le gouvernement a présenté un projet de loi dit de « réconciliation économique ». Ce projet octroie, en substance, une amnistie aux fonctionnaires et autres hommes d'affaires liés à des faits de corruption ou détournement de l'argent public pendant la dictature de Ben Ali.

Selon son article premier, ce projet aurait pour objectif « la mise en place d'un climat favorable pour encourager les investissements, relancer l'économie nationale et améliorer la confiance dans les institutions étatiques ».

Tant la société civile tunisienne que l'Instance de Vérité et Dignité (« IVD ») ont cependant immédiatement dénoncé ce texte comme un véritable retour en arrière pour la Tunisie. La Commission européenne pour la démocratie par le droit ainsi que Le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition, M. Pablo de Greiff, ont appelé le gouvernement tunisien à revoir ce projet de loi. Malgré cette forte opposition, un an plus tard, c'est à l'arraché que le gouvernement tente de faire adopter le projet de loi à l'Assemblée des représentants du peuple (« ARP »), à l'aube des vacances parlementaires.

Les organisations de la société civile, dont ASF, maintiennent leur position et dénoncent un projet de loi qui, loin de contribuer à la révélation du passé, à la justice, aux réparations et aux garanties de non-répétition, ne fera que produire l'effet inverse : permettre à la corruption de continuer à gangréner la Tunisie et empêcher l'assainissement des institutions.

Contacts :

- **Antonio Manganella** - Directeur ASF en Tunisie; Tél: 21 893 773, Mail: amanganella@asf.be
- **Haifa Gebes** - Chargée de Communication ASF en Tunisie; Tél: 21 996 886, Mail: tun-com@asf.be